



Communiqué de presse 17 octobre 2025

Les Trophées Aléonard ont célébré 20 ans d'excellence au sein de l'emblématique Tour Eiffel



À l'occasion de son 20ème anniversaire, la cérémonie des Trophées Aléonard 2025 s'est tenue le 16 octobre dernier dans un lieu d'exception: la Tour Eiffel. Organisés chaque année, ces trophées sont devenus en vingt ans un rendez-vous incontournable de la profession, mettant en valeur l'excellence des couvreurs à travers toute la France. Cette 20ème édition a de nouveau récompensé cinq projets dans quatre catégories — Premier chantier, Demeure Aléonard, Édifice & Patrimoine, Monument Historique — ainsi qu'à

travers un Prix spécial du jury. L'occasion de mettre en lumière l'excellence d'un métier qui conjugue tradition et innovation, et de rendre hommage à celles et ceux qui façonnent le patrimoine architectural de demain.

Vingt ans d'excellence mis à l'honneur

Créés en 2005 par la tuilerie Aléonard (groupe wienerberger), les Trophées récompensent la passion et la créativité des artisans qui façonnent le patrimoine architectural français. En vingt ans, plus de 600 projets remarquables ont été présentés au jury et 100 lauréats distingués, témoignant de la richesse et de la diversité des métiers de la couverture. Cette édition anniversaire a été l'occasion de mesurer le chemin parcouru et de réaffirmer la mission fondatrice des Trophées : valoriser des artisans passionnés qui perpétuent et réinventent l'art de la couverture.

Une édition anniversaire au sommet



Pour célébrer cette édition symbolique, Aléonard a choisi un lieu emblématique : la Tour Eiffel. C'est dans ce cadre prestigieux que le jury, composé d'anciens lauréats, d'architectes du patrimoine et d'experts de la marque Aléonard, a distingué 5 réalisations parmi 58 dossiers reçus (contre 51 en 2024) saluant la maîtrise technique, l'audace et la créativité des artisans couvreurs :





- L'entreprise Bardot pour le pavillon d'entrée Sud/Ouest du château d'Avrilly à Trévol (03) dans la catégorie 1^{er} chantier;
- L'entreprise Bourneaud pour une bâtisse à Dijon (21) dans la catégorie Demeure Aléonard ;
- L'entreprise Marie SAS pour le Manoir des Sables à Saint-Martin-de-la-Lieue (14) dans la catégorie Edifice & Patrimoine ;
- L'entreprise Pateu & Robert, avec l'Architecte en Chef des Monuments Historiques Charlotte Hubert, du cabinet Eugene Architectes du Patrimoine, pour le Château du Pailly (52) dans la catégorie Monument Historique;
- L'entreprise Vercelli pour une bâtisse à Sennecey-le-Grand (71) a reçu le Prix Spécial du Jury.

Premier chantier



Cette catégorie récompense les entreprises réalisant pour la première fois une couverture en tuiles Aléonard. L'entreprise Bardot (03) a été récompensée pour la couverture du pavillon d'entrée Sud/Ouest du château d'Avrilly à Trévol (03).

Cette toiture de 87 m² se compose uniquement de tuiles Aléonard de la gamme « Saint-Vincent » 16x27 rectangulaires, coloris Rouge Ardent. Pour autant, ses arêtiers fermés offrent une finition particulièrement nette et alignée tout le long de chaque pan.

Point d'orgue de la réalisation : le dôme à l'impériale de forme octogonale illustre toute la maîtrise technique de l'entreprise, tout comme la lucarne à 3 pans, parfaitement réalisée. Les ouvrages d'étanchéité en cuivre et en plomb soulignent quant à eux le soin apporté aux détails (entourage de cheminée, pied du poinçon) et garantissent une durabilité optimale.



Demeure Aléonard







Cette catégorie récompense la réalisation d'une toiture Aléonard sur maison individuelle, maisons en bande, ou bâtiment d'habitation, neuf ou ancien. Le lauréat de cette catégorie est l'entreprise Bourneaud (21), pour la réalisation d'une toiture de 253 m² sur une bâtisse du centre-ville de Dijon (21).

Également entièrement couverte de tuiles « Saint-Vincent » 16x27 rectangulaires, coloris Rouge Ardent, cette toiture se distingue par son élégance. Bien qu'une seule référence de tuile ait été utilisée, les variations naturelles de teinte dues à la cuisson offrent un jeu subtil de nuances, donnant presque l'illusion d'un panachage. Le faîtage ainsi que les arêtiers crêtes de coq émaillés, soulignent la minutie derrière l'exécution, grâce à des lignes parfaitement droites et des scellés très soignés. Enfin, les épis émaillés viennent couronner l'ensemble avec caractère, donnant à cette réalisation un cachet patrimonial fort et une finition esthétique d'une grande qualité.



Edifice & Patrimoine



Cette catégorie récompense la réalisation en tuiles Aléonard d'un chantier de rénovation ou d'un bâtiment neuf, participant au Patrimoine régional ou national. Le travail de l'entreprise SAS Marie (14) a été primé pour la réalisation de la toiture du Manoir des Sables à Saint-Martin-de-la-Lieue (14), datant du début du 17ème siècle.





D'une surface de 198 m², la couverture associe deux formats de tuiles « Esprit Patrimoine » (15x26 et 16x27) dans un panachage subtil : 20 % Noir de vigne, 30 % Vert de lichen et 50 % Rouge de mars. Cet assemblage harmonieux met en valeur la richesse des volumes d'une toiture complexe, composée de deux tours carrées, cinq lucarnes et deux outeaux (lucarnes triangulaires).

Les arêtiers corniers, cloués et scellés au mortier de chaux teinté, témoignent d'une exécution minutieuse, tandis que les jouées des lucarnes ont été habillées de bardeaux de châtaignier, coupés et rabotés sur mesure sur place. Enfin, les zingueries — noquets de noue et de rive, appuis de fenêtre, bandes d'essantage de chevrons — ont été réalisées en cuivre.



Monument historique

Cette catégorie récompense les entreprises qui réalisent un chantier remarquable en tuiles Aléonard dans la catégorie des bâtiments inscrits ou classés ou non-inscrits et supervisés par un Architecte (ACMH, Patrimoine, ABF, DPLG ou HMONP). Le lauréat dans cette catégorie est l'entreprise Pateu & Robert (52), associée à l'Architecte en Chef des Monuments Historiques Charlotte Hubert, du cabinet Eugène Architectes du Patrimoine, pour la rénovation de la toiture du château du Pailly (52).



D'une surface de 441 m², cette couverture met en œuvre un panachage particulièrement riche de tuiles « Monuments Historiques » aux formats 17x27, 17x28 et 17x30 rectangulaires et en écailles sur les tours. Il associe différentes teintes — Brun flammé, Vieilli naturel et Vert de lichen — dont les variations confèrent au toit un rendu authentique et très harmonieux. La complexité technique de ce chantier se lit dans l'exécution de nombreux points singuliers : faîtage orné de crêtes et arêtiers à crête de pigeon, noues fermées à noquets en plomb, embarrures, rives adossées en cuivre, ainsi que besaces et entablements en plomb.





Sur les tours, le couvreur a procédé à un travail de gironnage des tuiles écailles, découpées avec précision afin de s'emboîter parfaitement et d'épouser l'arrondi de la maçonnerie. En partie basse, une génoise en tuiles canal assure la jonction entre murs et toiture, tout en apportant une corniche décorative.



Prix spécial du jury



Enfin, le jury a décidé de récompenser d'un prix spécial l'entreprise Vercelli (71), pour son travail sur une bâtisse de 480 m² située à Sennecey-le-Grand (71).

La couverture associe des tuiles « Pontigny » 16x27 rectangulaires (33 % Brun flammé) et des tuiles « Esprit Patrimoine » 16x27 rectangulaires (33 % Noir de Vigne, 34 % Vert de Lichen).

La réalisation se distingue par la qualité et la complexité de ses points singuliers. Le jury a ainsi souhaité saluer une réalisation ambitieuse, alliant complexité technique et cohérence esthétique.



On remarque le souci du détail du couvreur dans les faîtages scellés avec crêtes arrondies, qui arborent une double ligne de doublis taillés en pointe (cf. photo ci-contre) ou encore dans les abouts d'arêtiers inversés sous faîtières en débord de rive.

En effet, les nombreuses lucarnes proches les unes des autres bénéficient de traitements spécifiques avec, selon les cas, des tuiles scellées en débordement ou de très beaux arêtiers scellés arrondis, les noues rondes exécutées sans zinc témoignant de la maîtrise techniquement parfaite du couvreur.

Toutes les photos des projets lauréats sont disponibles <u>ici</u>.





Membres du jury 2025 :

-

- Simon BURI, Architecte
- Pascal PARMANTIER, Architecte du Patrimoine
- Hervé BARNICHON, Couvreur, Entreprise Barnichon
- Yann BENARD, Couvreur, Benard Couverture
- Jérémie BARBAUD, Couvreur, Entreprise Barbaud
- Christophe LEROY, Couvreur Entreprise SFC
- Emilie BENJAMIN, Chef de Marché Tuiles
- Alain GUICHARD, Responsable Production usine Aléonard
- Maxime MATHURIN, Référent Patrimoine wienerberger Centre Est

20ème édition des Trophées Aléonard





A propos

À propos de Aléonard, Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV)

Créée en 1872 et à l'origine de la tuile Monuments Historiques, la tuilerie Aléonard est une entité du groupe wienerberger, leader mondial de la terre cuite et la référence française pour la fabrication de tuiles plates d'exception en terre cuite. Forte de cette expérience, Aléonard a reçu en 2010 le label EPV, renouvelé en 2015 puis en 2022 : Entreprise du Patrimoine Vivant. Ce label, attribué à seulement quelques centaines d'entreprises françaises constitue une marque de reconnaissance du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, mise en place pour distinguer les entreprises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence.

La Tuile Aléonard est fabriquée depuis plus de 150 ans dans la Tuilerie de Pontigny en Bourgogne (89). Son caractère unique et authentique réside dans le procédé de cuisson des argiles, issues des carrières de la région, et le respect de la matière. Riches en manganèse et en oxyde de fer, elles permettent différents dosages et par conséquent une gamme étendue de nuances. Aujourd'hui, Aléonard a mis en place une chaîne de fabrication faisant appel aux technologies actuelles tout en conservant la méthode traditionnelle pour le mélange des argiles, la préparation des pâtes, le sablage, le séchage des produits et la cuisson lente. Le résultat : des teintes uniques pour chaque tuile, naturellement.



